

tours, le faisceau repose sur des poulies provisoires, placées au-dessus de la selle ; deuxièmement, aux ancrages, le sabot mentionné plus haut est temporairement assujéti à 10 ou 12 pieds (3^m048 ou 3^m657) en arrière de la cheville d'ancre sur une pièce en fonte, appelée la « jambe, » qui est spécialement affectée à cet effet, fig. (15, 16 et 17).

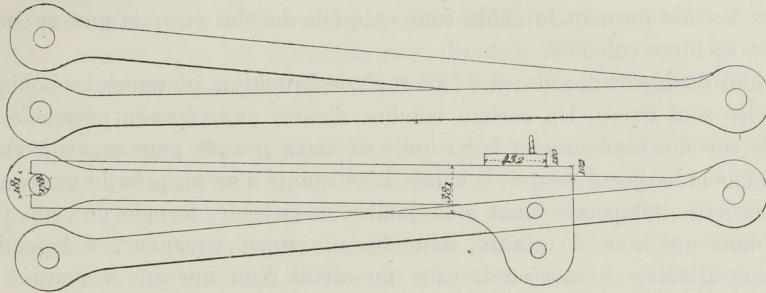


Fig. (15) Elevation à l'extrémité de l'ancrage d'un câble avec la jambe.

Echelle $\frac{1}{48}$.

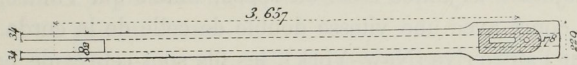


Fig. (16) Plan de la jambe.

Echelle $\frac{1}{48}$.

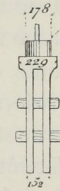


Fig. (17) Vue de face.

Lorsque le faisceau est achevé, les sabots sont détachés des jambes, qui sont enlevées, et mis à leurs places sur les barres à œils d'ancrage. En même temps, le faisceau est soulevé par un appareil spécial. On enlève les poulies provisoires, et le faisceau prend sa place sur la selle des tours. Cette double opération amène le point le plus bas de la courbe du faisceau à descendre dans sa position correcte, déterminée tout d'abord par le calcul.

Il y a plusieurs avantages à fabriquer le faisceau dans une position plus élevée et plus tendue, car, autrement, on serait forcé de tenir compte, pendant cette fabrication, du règlement du câble principal, ce qui augmenterait beaucoup la longueur de l'opération. De plus, le sabot, étant mis à plat, facilite ainsi le placement des fils, et dans cette position, il est bien plus commode d'y envider les fils. Cette opération se fait successivement pour tous les faisceaux.